Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle 83 GOUDRONNAGE

Au capital de 1 000 euros

831 Boulevard Pierre Sauvaigo – 06570 Saint-Paul-de-Vence

R.C.S. ANTIBES 980 661 763

PRISE DE DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE

L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE,

Le 1er Octobre à Onze Heures,

Le soussigné **Monsieur Ayman TROUDI,** né le 17/11/1988 à Cagnes-sur-Mer (Alpes Maritimes), de nationalité Française, demeurant 831 Boulevard Pierre Sauvaigo – 06570 Saint-Paul-de-Vence, prend la décision ci-après le concernant :

L'associé unique met à la disposition de l'Assemblée :

- la feuille de présence de l'Assemblée ;
- le texte du projet de résolution ;
- un exemplaire des statuts de la société.

Monsieur Ayman TROUDI rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- **Transfert de siège social de la société à compter du 01/10/2024**
- **Mise à jour corrélative de l'article 4 des statuts ;**
- **Pouvoirs divers.**

* * *

PREMIERE RESOLUTION

Il est **pris acte, à compter de ce jour, du transfert de siège social de la société du 3 Avenue Docteur Maurice Donat - 06800 Cagnes-sur-Mer au 831 Boulevard Pierre Sauvaigo – 06570 Saint-Paul-de-Vence.**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Comme conséquence de la précédente décision prise sous la première résolution, **l'associé unique décide de modifier, de la manière suivante l'article 4 des statuts :**

« ARTICLE 4- SIEGE

*Le siège est fixé à : **831 Boulevard Pierre Sauvaigo – 06570 Saint-Paul-de-Vence.***

Le reste de l'article demeure inchangé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'associé unique confère un pouvoir au porteur d'un original ou d'une copie du procès-verbal constatant la présente délibération en vue de toutes formalités devant être effectuées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

* * *

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, le président déclare la séance levée à 12h30.

De tout ce que dessus il a été signé le présent procès-verbal par l'assemblée générale.

Monsieur Ayman TROUDI

Associé Unique

